

Communiqué de presse

Besançon, le 21 février 2011

La trame verte et bleue franc-comtoise est lancée

Lutter contre l'érosion de la biodiversité et la disparition d'espèces animales et végétales, tel est l'objectif de la Trame verte et bleue, nouvel outil d'aménagement durable du territoire issu du Grenelle de l'Environnement.

Déclinée à l'échelle régionale dans un Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), la trame verte et bleue a pour vocation de maintenir ou de restaurer les continuités écologiques permettant aux espèces de se déplacer pour se nourrir et se reproduire, dans un contexte de changement climatique.

Dans cette perspective, la première réunion du Comité régional Biodiversité s'est tenue jeudi 3 février 2011, sous la co-présidence de Marie-Guite Dufay, Présidente du Conseil régional de Franche-Comté et de Christian Decharrière, Préfet de région, pour lancer l'élaboration du SRCE.

Véritable instance de concertation et de suivi des projets en faveur de la biodiversité, ce comité comprend des représentants des services de l'État, des collectivités locales, des acteurs socio-économiques, des ONG et du milieu scientifique.

Selon la Présidente du Conseil régional, il faut aller au-delà du discours conceptuel et inscrire cette démarche dans une stratégie opérationnelle. Ce comité et toutes les réunions d'échanges qui seront organisées dans ce cadre devront permettre de rapprocher les acteurs de la connaissance naturaliste des gestionnaires du territoire. De leur capacité à partager diagnostics et réflexions, dépendront l'efficacité et la faisabilité des orientations du schéma.

Le Préfet de région a, quant à lui, mis en avant la multiplicité des services rendus par la biodiversité, en illustrant son propos par le déclin des insectes pollinisateurs. Il a insisté sur la nécessaire implication de l'ensemble des acteurs du territoire dans l'élaboration de la Trame verte et bleue. L'objectif est d'aboutir, sur la base d'un diagnostic concerté et partagé, à un document d'aménagement du territoire formalisant à la fois des orientations et des actions. Il a par ailleurs rappelé que les documents d'urbanisme se doivent d'intégrer la prise en compte de ces enjeux de protection de la biodiversité.

Le SRCE devra être réalisé d'ici fin 2012. Il permettra d'identifier et de cartographier le réseau des continuités écologiques en Franche-Comté, de situer les secteurs à enjeux et de proposer aux acteurs locaux les moyens et outils nécessaires à la mise en œuvre d'actions opérationnelles.

Contact Presse :

DREAL :
Patricia Droz
Chargée de communication
Tél. : 03.81.21.67.18
patricia.Droz@developpement-durable.gouv.fr

Conseil régional de Franche-Comté :
Hélène Wokowski
Attachée de presse
Tél. : 03 81 61 61 08 et 06 14 37 17 26
helene.wokowski@franche-comte.fr